

**Terrains forestiers exploitables et agriculture**

# Cadre d'investissement *durable*

## **Philosophie**

Nos activités forestières et agricoles créent de la valeur grâce à la gestion durable des investissements dans les ressources naturelles. Notre principe directeur est qu'une bonne gérance favorise des activités viables. En tant que gestionnaires d'importants actifs forestiers et agricoles partout dans le monde, nous créons de la valeur grâce à une bonne gérance des ressources humaines et de l'environnement. Nous avons une responsabilité envers nos employés et leur famille, les entrepreneurs avec lesquels nous travaillons et les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous sommes également responsables de l'environnement – l'eau, le sol, l'air, les plantes et les animaux confiés à nos soins. Nous gérons des terres agricoles et des terrains forestiers de manière à préserver et améliorer leur santé écologique et leur productivité pendant de nombreuses années.

En tant que conseillers en placement inscrits et fiduciaires, nous avons l'obligation de gérer les investissements dans l'intérêt à long terme de nos clients. Cela exige la prise en compte de tous les facteurs qui peuvent avoir des répercussions financières importantes sur ces investissements, y compris les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facteurs ESG sont particulièrement importants pour les investissements dans les actifs réels rattachés à des terres. C'est pourquoi, selon nous, investir de manière responsable exige que le développement durable soit au cœur de notre stratégie d'investissement.

## Rôles et responsabilités

Différents représentants internes et externes informent le comité de direction chargé des investissements forestiers et agricoles des risques et des occasions liés au développement durable. À l'interne, nos équipes chargées de la gestion des risques, de la recherche économique, de l'exploitation et des investissements cernent les risques et les occasions en matière de développement durable. À l'externe, nous collaborons à de nombreuses initiatives menées par des entreprises et avec des établissements d'enseignement qui ont pour objectif l'investissement durable.

Pour nous, investir de façon durable signifie intégrer le développement durable dans le processus de contrôle préalable à l'acquisition et à la gestion des actifs.

Notre bureau du développement durable composé de sept membres, dirigé par notre chef du développement durable, est chargé de mettre en œuvre cette intégration en mettant l'accent sur les cinq priorités de notre programme de développement durable :

- Stabilité climatique
- Résilience des écosystèmes
- Protection des bassins versants
- Autonomisation des gens
- Prospérité des collectivités

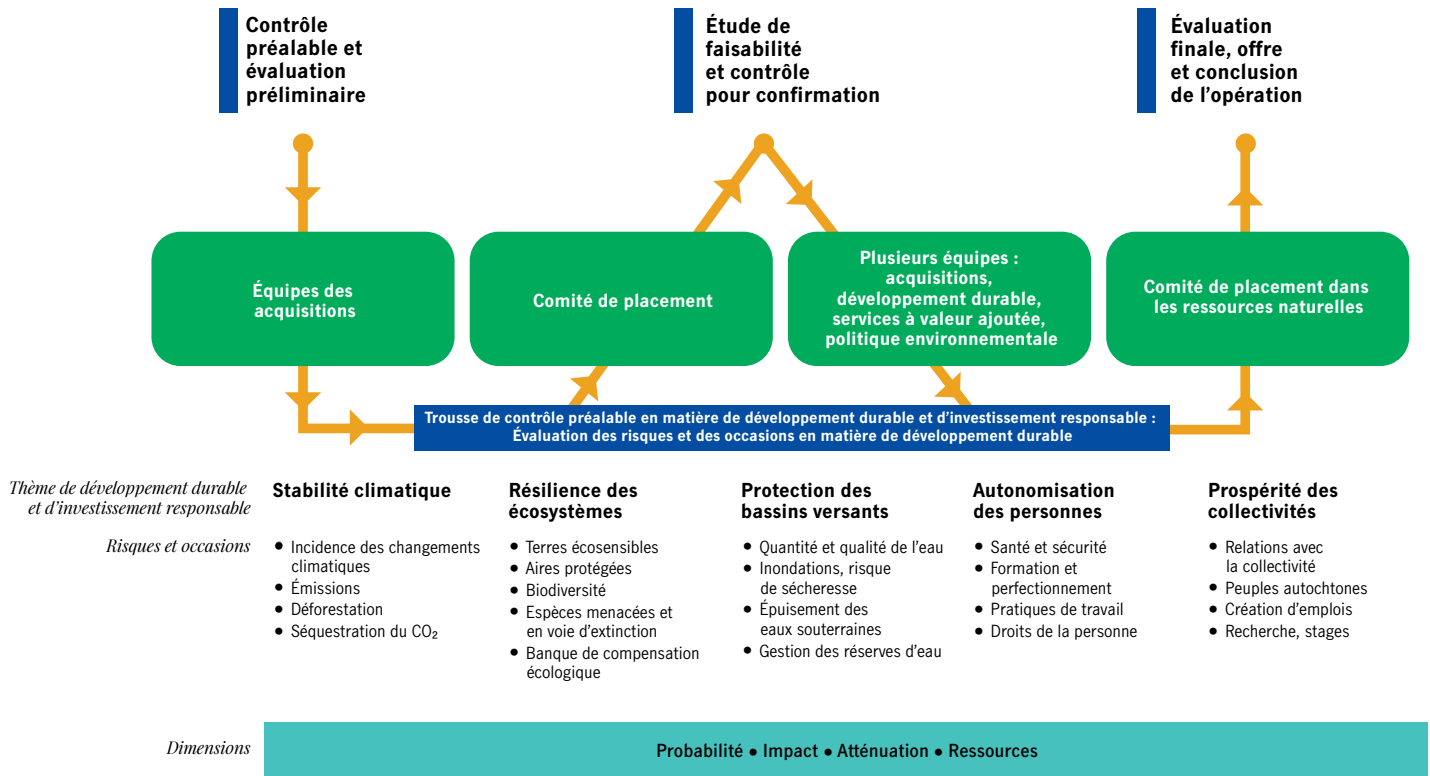
Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes des investissements et de l'exploitation pour créer des outils et adapter les approches afin de nous assurer de mettre en œuvre ces priorités.

## Intégration des facteurs ESG

Afin de veiller à ce que tous les risques liés aux facteurs ESG et toutes les occasions pertinentes soient pris en considération selon un processus normalisé lors de chaque transaction, nos

équipes chargées de l'acquisition de terrains forestiers et de terres agricoles utilisent notre trousse en matière de développement durable et d'investissement responsable. Celle-ci a été conçue pour permettre une approche cohérente et structurée afin d'évaluer les caractéristiques d'une occasion d'investissement.

### Trousse en matière de développement durable et d'investissement responsable : Intégration du développement durable dans le processus d'investissement



À titre indicatif seulement

## Exclusions

Déforestation. Dans le cadre de nos activités forestières, nous respectons strictement notre engagement envers l'arrêt de la déforestation et, en tant que signataires d'une déclaration de 2019 intitulée « Investor statement on deforestation and forest fires in the Amazon », nous participons pleinement à l'effort mondial pour mettre fin à la déforestation. Nous veillons à ce que nos investissements ne concourent pas, directement ou indirectement, à la déforestation – nous n'encouragerons pas, par exemple, le déboisement de zones boisées en prévision d'une opération foncière dans laquelle nous serions engagés. Notre engagement est également conforme aux protocoles mondialement reconnus de déforestation de régions et de biomes précis.

Produits du tabac. Compte tenu du consensus scientifique selon lequel la consommation régulière de tabac est dangereuse, nous avons déterminé que la culture du tabac est contraire à notre engagement à l'égard du développement durable. Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous ne cultivons pas de tabac et nous ne concluons pas de baux qui en permettent la culture sur les terrains que nous gérons, à moins qu'il soit explicite qu'il est cultivé à d'autres fins que la consommation (p. ex., matériel structurel biodégradable).



## Investisseurs

Nous sommes déterminés à ce que tous les investissements que nous gérons aient une incidence positive, et nous visons même à élargir nos stratégies pour inclure des investissements axés uniquement sur l'impact. Ces investissements offrent des occasions de prioriser l'impact environnemental et social par rapport au rendement financier. Bien que ces types d'investissements ne répondent pas forcément aux besoins de chaque investisseur, nous croyons qu'ils peuvent répondre aux besoins des investisseurs qui se sont engagés à réduire leur empreinte carbone et qui accordent de la valeur à l'impact environnemental ou social positif de leurs investissements, tout en cherchant à obtenir un rendement financier.

## Collaboration et mobilisation

*Faire les choses ensemble* est l'une de nos valeurs et la collaboration est la pierre angulaire de nos activités. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas nous spécialiser dans tout, et nous cherchons à établir des relations mutuellement avantageuses avec des organisations et des sociétés qui peuvent compléter nos forces et qui ont une culture et des valeurs semblables. Ces relations nous aident à améliorer notre performance en matière de développement durable et elles reflètent aussi notre conviction que lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes mondiaux, nous devons le faire ensemble.



## Homologues et associations sectorielles

Nous soutenons plusieurs organisations de développement durable, y participons activement ou en sommes membres, notamment :

- American Bird Conservancy
- Global Impact Investing Network (GIIN)
- Leading Harvest
- Joint Program on the Science and Policy of Global Change du Massachusetts Institute of Technology (MIT)
- Programme Forest Carbon and Climate de la Michigan State University
- Sustainable Forestry Initiative®
- The Conservation Fund
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

## Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site [manulifeim.com/institutional/ca/fr](http://manulifeim.com/institutional/ca/fr).

**Australie** : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilité et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.